

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 5

**Vorwort:** Panne ou pénurie électrique : se préparer à l'impensable  
**Autor:** Duvillard, André

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

24. Okt. 2018



André Duvillard ouvre la conférence sur la protection des infrastructures critiques (PIC) le 23 août à Bernex (Genève).  
Photo © A+V.

## Editorial

### Panne ou pénurie électrique : Se préparer à l'impensable

**André Duvillard**

Délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité (RNS)

« Suite à une cyberattaque, l'approvisionnement en électricité en Europe occidentale n'est plus entièrement assuré à partir de la mi-septembre. En Suisse, la pénurie touche 30 % de l'offre jusqu'au début de l'année suivante. L'approvisionnement restant échappe à tout contrôle et varie fortement selon le moment de la journée et l'emplacement géographique. En réponse, le Conseil fédéral fait appliquer dès la mi-octobre des mesures de rationnement de l'électricité. A la fin du mois, la surexploitation préalable des systèmes provoque cependant une coupure généralisée de courant (ce qu'on appelle un blackout) de 48 heures. Après le rétablissement du réseau, l'offre demeure réduite et rationnée dans les mois qui suivent. »

Ce scénario peut paraître fantaisiste. Pourtant, il constitue la trame de base de l'Exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14). La pénurie d'électricité et la panne de courant sont des risques importantes que l'Office fédéral de la protection de la population a bien identifié. Il est non seulement nécessaire, mais aussi urgent d'y travailler. Même si les conditions de l'ERNS 14 restent éloignées de la réalité, les enseignements tirés demeurent pertinents. On ne peut que se réjouir que la mise en œuvre des recommandations du directeur d'exercice fasse l'objet d'un rapport de suivi annuel.

Une de ces recommandation vise à la sensibilisation à la vulnérabilité de la population. Elle est essentielle. En effet, nous sommes habitués à un approvisionnement stable et l'idée même de manquer d'électricité, ne serait-ce qu'une seule journée, relève de l'inimaginable. Cette situation conduit la plupart d'entre nous à exclure un tel risque à abaisser notre seuil de résilience, augmentant de fait notre vulnérabilité. Pourtant, qui possède encore des réserves d'urgence ? A l'ère du « just-in-time » et de la multiplication des magasins aux horaires d'ouverture élargis, il ne vient pratiquement plus à l'esprit de

personne de garder dans ses placards de quoi pouvoir s'alimenter durant quelques jours.

Dans notre société ultraconnectée, on oublie que nos réseaux, tant mobiles que câblés, seront très rapidement inutilisables sans électricité. L'indisponibilité d'internet poserait des difficultés pratiquement insolubles tant à l'économie qu'à l'administration. Les effets d'une telle crise dans des secteurs tels la santé, le chauffage ou la mobilité seraient critiques. C'est sans compter que le rétablissement d'un réseau après une coupure généralisée peut prendre des semaines, tout en étant ponctuée de délestages (à c'est-à-dire l'alternance entre la fourniture et la coupure d'électricité).

Pour toutes ces raisons, il est primordial de sensibiliser la population, parallèlement aux mesures déjà élaborées par les autorités de concert avec les milieux économiques. Notre pays devrait s'inspirer de la Suède dont le gouvernement a récemment distribué à tous les ménages une brochure intitulée « Si la crise ou la guerre vient ».

Dans ce contexte, ce numéro de la RMS, et en particulier le dossier consacré au blackout, apporte une contribution bienvenue à ce travail de sensibilisation. En effet, la question n'est pas de savoir quand la Suisse devra faire face à une telle crise, mais quand.

A.D.